

En cours d'élaboration : Une nouvelle prise de position conjointe sur l'équité et la justice

L'Association Canadienne des Programmes Universitaires en Ergothérapie (ACPUE), en collaboration avec l'Association Canadienne des Ergothérapeutes (ACE), l'Association Canadienne des Organismes de Réglementation en Ergothérapie (ACORE), l'Alliance Canadienne Professionnelle en Ergothérapie (PAC) et la Fondation Canadienne d'Ergothérapie (FCE), en tant que membres d'Occupational Therapy Canada (OTC), ont mis sur pied un groupe de travail pour élaborer une prise de position conjointe sur l'équité et la justice. Créé en novembre 2020, le groupe de travail est composé d'un groupe diversifié d'ergothérapeutes et de scientifiques possédant de l'expérience et de l'expertise en équité et en justice.

Le but de la prise de position conjointe sur l'équité et la justice est de nommer et de corriger les oppressions systémiques et entrelacées qui conduisent à des inégalités dans les systèmes de santé, sociaux et économiques, dans la mesure où elles concernent la communauté des ergothérapeutes et peuvent être mises en œuvre par celle-ci.

Ces oppressions systémiques compromettent la justice occupationnelle pour les groupes sous-représentés qui recherchent l'équité et la méritence, y compris, mais sans s'y limiter, ceux qui s'identifient comme autochtones, noirs, racisés, 2SLGBTQIA+, handicapés et souffrant de troubles mentaux, fous, sourds, et ceux qui vivent avec des conditions invisibles/épisodiques/fluctuantes, entre autres. Nous reconnaissons que les intersections de la capacité, de l'âge, du classisme, du statut de citoyenneté, du colonialisme, du binaire de genre, de l'hétéronormativité, du racisme, du saneisme, du sexisme et/ou de la pauvreté structurelle et de la violence structurelle produisent des expériences et des résultats différents.

Cette prise de position viendra compléter les nouvelles compétences proposées pour l'ergothérapie au Canada. Il vise également à servir de cadre de responsabilité sociale/intersectionnalité pour favoriser les conditions qui modifient les cultures normatives et dominantes, démantèlent les barrières systémiques, réparent les dommages, soutiennent la guérison, éradiquent la discrimination et aspirent à co-crée des espaces qui nous permettent de promouvoir la justice professionnelle plus équitablement dans le cadre de la pratique de l'ergothérapie.

Cette prise de position remplacera la prise de position conjointe de 2014 sur la diversité, qui a été retirée par l'ACPUE et ses partenaires d'Occupational Therapy Canada en septembre 2020. L'ACPUE se concentre sur la co-construction d'une nouvelle prise de position conjointe sur l'équité et la justice en collaboration avec diverses perspectives représentatives de nos membres, d'autres organisations nationales d'ergothérapie et d'initiatives axées sur la justice. Il est prévu que le nouvel énoncé de position conjoint soit publié au printemps ou à l'été 2022.

Les membres du groupe de travail sont : Havelin Anand, Marianne Baird, Giovanna Boniface, Fizza Jafry, Leanne Leclair, Susan Mahipaul, Samira Omar, Elizabeth Pooley, Hélène Sabourin, Ruheena Sangrar, Danny Tran et Hiba Zafran.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Leanne Leclair à l'adresse

[Leanne.Leclair@umanitoba.ca](mailto:Leanne.Leclair@umanitoba.ca)